



Parc national
des Écrins

Communiqué de presse

Concours : Le climat change... changeons nous aussi !

Quatre projets innovants pour limiter le changement climatique seront récompensés cette année par le Parc national, avec un coup de pouce financier.

Qui ? Vous êtes un particulier, une société, une association, une collectivité territoriale... ce concours peut vous concerner.

Quoi ? De nombreuses initiatives sont possibles... Récupération et valorisation de déchets, démarches pour des déplacements coordonnés/partagés dans une vallée, valorisation de pratiques vertueuses pour la construction, l'agriculture ou le jardinage, mobilisation pour réduire l'éclairage public, actions et sensibilisation de citoyens souhaitant adopter de nouvelles pratiques énergétiques...

L'action doit avoir un lien direct avec le territoire du Parc national des Écrins et donc l'une des 49 communes qui ont adhéré à la charte.

Elle doit être en cours de réalisation (ou proche de l'être), innovante et transférable.

Elle doit aborder l'une et/ou l'autre des thématiques du programme franco-italien CclimaTT (Alcotra) qui sont les suivantes :

- **la connaissance** : études et analyses permettant d'approfondir notre connaissance sur le changement climatique et ses effets ;
- **la communication** : activités permettant d'impliquer la population et favoriser la prise de conscience des problématiques liées au changement climatique sur notre territoire ;
- **la citoyenneté active** : outils matériels et immatériels permettant l'adoption de comportements vertueux de chacun d'entre nous.

Quand ?

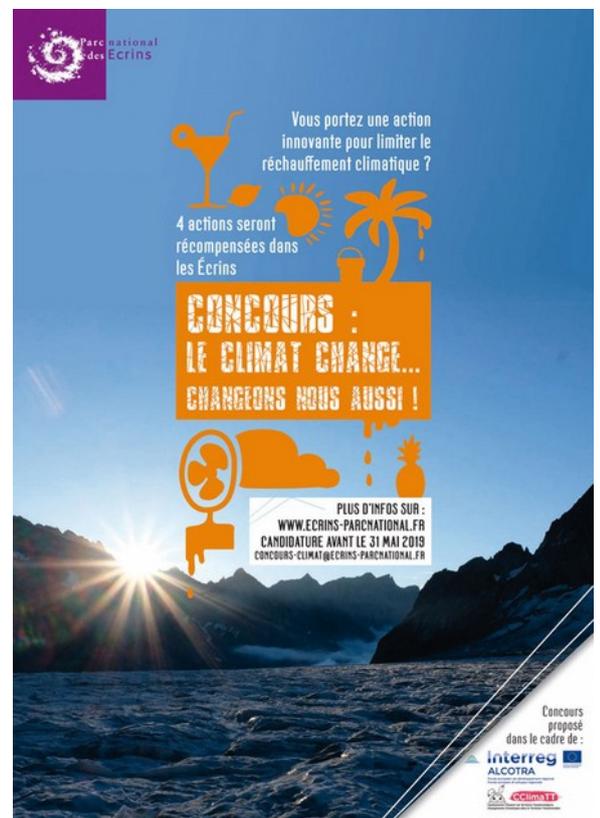
Les candidatures sont à déposer avant le 31 mai 2019 :

concours-climat@ecrins-parcnational.fr

Pour plus d'informations :

contact : Emmanuelle Brancaz, tel. 04 92 40 20 17

Règlement complet à télécharger sur le site internet du Parc national : <http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/concours-climat-change-changeons>



L'action est cofinancée par les Fonds européens de Développement Régional (FESR), programme de coopération transfrontalière France-Italie 2014-2020 ALCOTRA



Contact presse : Claire Gondre
Tél : +33 (0)4 92 40 20 12
claire.gondre@ecrins-parcnational.fr
Parc national des Écrins
Domaine de Charance - 05000 Gap

